

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20200623-22	<u>Séance du 23 juin 2020 à 18h30</u> L'an deux-mille-vingt du mois de juin le vingt-trois juin le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni Salle des Cossies à Seloncourt, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire. Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, la séance s'est tenue sans public, avec retransmission des débats en direct.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 24 juin 2020, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 17 juin 2020 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

OBJET : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CREATION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'UNE CHAUFFERIE AU BOIS AVEC RESEAU DE CHALEUR – DEMANDE DE SUBVENTIONS.

Monsieur le Maire expose.

Dans le cadre de son projet de maîtrise de l'énergie, la Ville a pour projet la mise en place d'une chaufferie automatique au bois et d'un réseau de chaleur pour assurer le chauffage de 10 bâtiments communaux ainsi qu'une quinzaine de bâtiments privés.

Le plan de financement concernant l'étude de faisabilité de cette opération a été approuvé en séance du Conseil Municipal du 11 juin 2019. Cette étude avait été confiée à EEPOS, et des subventions avaient été attribuées par l'ADEME et le Département.

La phase opérationnelle du projet a été engagée en lançant une Assistance à Maitrise d'Ouvrage. Cette mission, d'une durée de 4 ans, est attribuée à ASSIST SARL de Metz pour un montant de 46 690 € H.T. soit 56 028 € T.T.C.

Des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'ADEME et du Département.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

Total T.T.C.	Ville	ADEME	DEPARTEMENT
		40%	35% plafonné à 40 000 €
56 028.00 €	23 345.00 €	18 683.00 €	14 000.00 €
		32 683.00 €	
		70%	

La Commission Environnement/Cadre de Vie/Forêt, réunie le 12 juin 2020, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- approuve le projet d'investissement tel que présenté ci-dessus,
- approuve le plan de financement prévisionnel afférent,
- accepte de solliciter les aides financières de l'ADEME et du Département,
- autorise la Ville à prendre en charge le financement des organismes cités qui ne répondraient pas à hauteur de la subvention prévue et demandée,
- autorise le Maire ou son Représentant à accomplir toutes démarches afférentes et à signer tout document à intervenir.

Une partie des crédits nécessaires a été prévue au budget 2020, le complément sera inscrit aux budgets suivants.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 23 juin 2020

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER